

Acte N° 2022-16

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 28 octobre 2022,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés;

Prend l'acte suivant :

OBJET : Echanges sur l'avancée du projet PLURIEL 2024

Les membres du Conseil d'administration ont échangé sur l'avancée du projet de création d'une nouvelle université pluridisciplinaire.

La Présidente indique qu'une rencontre avec le cabinet de la ministre a eu lieu fin septembre. A cette occasion, la Présidente a pu présenter le projet et ses grandes orientations, l'état d'avancement, notamment les groupes de travail mis en place, l'articulation du projet avec l'évolution du site et également les besoins que nécessite ce projet, et particulièrement ceux nécessaires à l'accompagnement dans la phase de construction du projet. Sur la demande du cabinet de la Ministre, ces besoins ont été hiérarchisés, notamment les besoins liés au renfort de directions qui sont particulièrement impactées par la construction du projet et des besoins en fonctionnement, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information. La création de l'EPE a de nouveau été évoquée avec le ministère de l'ESRI lors des réunions de dialogue contractuel le 6 octobre. Le projet reçoit un accueil très favorable du ministère.

Elle précise qu'un échange a également eu lieu avec le Comité directeur du CNRS, lequel comprend l'ensemble des directeurs d'Instituts du CNRS, durant lequel la structure interne de l'EPE et la création des instituts thématiques ont été évoquées. La gouvernance de l'EPE et le fonctionnement des laboratoires dans l'EPE ont aussi été abordés. La Présidente souligne que le Comité directeur du CNRS a manifesté le souhait d'être associé à ces réflexions. Elle ajoute qu'une démarche analogue a été menée avec l'INRIA et l'INSERM. S'agissant du positionnement des laboratoires au sein de l'EPE, il avait été envisagé un positionnement avec un rattachement principal à un PFR, et un rattachement secondaire à un ou deux autres PFR. Cette logique est en train d'être revue suite aux échanges qui ont eu lieu avec des directeurs de laboratoires, comme du côté du CNRS. Les laboratoires pourraient donc être positionnés au niveau de l'établissement avec une association à un ou plusieurs PFR, ce qui permettrait une stratégie scientifique cohérente à l'échelle de l'établissement.

S'agissant du document d'orientation stratégique (DOS), son élaboration a pris du retard, ce qui explique le report du CHSCT conjoint aux deux établissements. Cette instance devait se prononcer sur l'étude d'impact et sur l'expertise du CHSCT. La diffusion d'une première version du DOS est un préalable à la poursuite des réflexions des groupes de travail et aux différentes phases de la construction du projet. Un nouveau calendrier sera communiqué pour réorganiser les échéances à venir. Une première version du DOS sera présentée pour discussion dans les instances. Les groupes de travail, les composantes et les instances centrales seront invités à formuler des propositions d'évolution du DOS avant le vote d'une version amendée dans les instances

Enfin, la Présidente indique que le groupe de travail « instituts thématiques » a rendu de premières propositions, soit une dizaine d'instituts thématiques. Des échanges ont eu lieu avec le GT qui va se réunir pour une seconde phase de réflexion, notamment afin de parvenir à des propositions d'instituts thématiques d'envergures comparables entre eux et qui permettent de mieux articuler les instituts aux actuels Labex qui doivent prendre fin en 2024.

Fait à Lyon, le 31 octobre 2022
La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER